



OUVERTURE d'un appel à résidence d'artiste **Été 2018 en vue intervention**

Coordonnées du porteur:

Maire de Tergnier , Médiathèque municipale L'Oiseau « Lire », place Lionel Lefèvre,
02700 Tergnier

Une résidence d'artiste pour la Médiathèque municipale L'Oiseau « Lire »

En 2018, la commune de Tergnier a engagé une démarche de sensibilisation aux cultures urbaines et prolonge cette démarche par la mise en œuvre d'une résidence d'artiste portant sur le graffiti.

Celle-ci vise à initier la population à un champ d'expression encore méconnu, elle se développera sur les bases d'un dialogue de manière à impliquer les jeunes dans un partage d'expression qui contribue à renouveler le regard des habitants sur leur ville en proposant des temps de partage et de dialogue.

- Juillet 2018 lancement de l'appel à résidence
- Octobre 2018 sélection de l'artiste, invitation à un repérage du territoire, des lieux culturels ressources... des acteurs du monde associatif.
- Décembre 2018 rencontre avec l'artiste invité puis séjour de résidence
- . Printemps 2019 bilan d'étape de la résidence.

L'APPEL à résidence

Cette résidence s'adresse aux artistes professionnels, dès lors que leur création s'inscrit dans une démarche artistique innovante. Un comité de sélection, se réunira pour examiner les candidatures et sélectionner l'artiste invité.

Définition du projet

Un artiste innovant/ émergent :

Il a été diagnostiqué un manque de pratique culturelle de la part de la jeunesse que ce soit en termes de fréquentation du centre culturel ou de la Médiathèque. Il est néanmoins ressorti après plusieurs opérations ponctuelles, que cette jeunesse répond favorablement à chaque sollicitation. Il s'agit par conséquent d'un public en attente d'actions répondant à ses besoins.

De plus, le territoire communal est constitué de 4 communes associées : Tergnier, Fargniers, Quessy, Vouël. Le territoire communal en tant qu'unité n'existe pas encore. L'attachement des habitants aux communes originelles reste très fort. L'intervention de l'artiste pourra donc contribuer à tisser des liens des sorte à favoriser la création de cette unité.

C'est donc dans cet objectif que cet appel à candidature est lancé.

L'artiste invité engagera l'investigation du territoire à partir de sa pratique de création, de son expérience et de son approche sensible.

L'artiste sera amené à réaliser 2 œuvres lesquelles seront implantées dans l'espace public. Afin de l'aider à trouver des sites adaptés, un appel sera lancé auprès des particuliers, bailleurs sociaux et tout propriétaire autorisant l'apposition d'un graff sur sa propriété.

La démarche de création sera complétée d'un calendrier dédié à des temps de médiation qui s'adresseront aux jeunes, aînés, publics scolaires....

Les associations, les établissements scolaires, les structures culturelles et sociales sont des partenaires privilégiés de cette démarche. Ces séquences de sensibilisation artistique seront adaptées au projet artistique de l'artiste.

DÉROULEMENT de la résidence

2018/

Juillet	lancement de l'appel à résidence
Octobre	sélection de l'artiste invité par le groupe de pilotage
Janvier 19	présentation et rencontre de l'artiste invité
Février, mars avril	phase de découverte et d'exploration du territoire de Tergnier et accueils éventuels des publics.
Mai, juin, juillet août	temps de création personnelle (chez l'artiste) et à Tergnier.
Septembre	temps de rencontres avec les représentants de la commune
Octobre	création de l'œuvre finale et restitution
Courant de l'année	présentation d'une exposition

Conditions pratiques

Un comité consultatif de sélection composé de :
un représentant de la DRAC,
un représentant de l'artothèque de l'Aisne
un représentant de la région Hauts de France
un représentant du Conseil départemental
deux représentants de la Ville de Tergnier.

La commune propose un local de travail qui sera mis à disposition de l'artiste.

Une enveloppe transport hébergement est estimée dans le budget prévisionnel. Les frais de déplacements et d'hébergements/restauration sont pris en charge sur présentation de justificatifs.

Une enveloppe est prévue pour l'achat de matière et fourniture de création pour l'ensemble de la résidence ainsi qu'une enveloppe particulière pour l'édition/restitution.

Contenu du dossier de candidature

Le dossier :

Le dossier est composé d'un cahier de 15 pages maximum

Un CV détaillé et actualisé avec coordonnées

Un texte explicatif, représentatif du travail de 1 500 signes maxi

Un dossier contenant la description des réalisations artistiques antérieures illustrée des reproductions d'œuvres

Une esquisse proposant une démarche et l'esquisse d'une méthodologie.

L'envoi papier est obligatoire

L'envoi :Date limite **30 septembre 2018**

Les dossiers de candidatures sont à adresser à

Maire de Tergnier
Place Paul Doumer
02700 TERGNIER

Renseignements/contacts :

Claire Mégevand/Carole Bacot

03 23 57 73 73 ou 03 23 37 25 27

respculture@ville-tergnier.fr

direction.mediatheque@ville-tergnier.fr

Budgets prévisionnels annuels2018-2019

Présentation de l'artiste :

temps d'exposition :	1 000 €
Découverte du territoire (repérage)	2 000 €
Temps de création avec accueil	3 000 €
Temps d'échanges sur la création	400 €
Session de l'œuvre	1 000 €
Exposition	500 €
Matériel et déplacements, restauration	1 500 €
Ateliers	600 € (selon réalisations)
Total	10 000 €

L'hébergement, le cas échéant sera à la charge de la commune.